

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

District 500
N° 11-029877-101

ENREGISTREMENT

M	Dist.	An	Mois	Jour	Cas.

Dist.	An	Mois	Jour	Cas.	Salle	Piste

RÉFÉRENCES

DÉBUT 9158 h
FIN 1141 h

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

par défaut ex parte
 contesté enquête au fond

COUR SUPÉRIEURE
 COUR DU QUÉBEC
Chambre civile

Bureau Trillia inc. DEMANDE
NSM SINCER INC. DÉFENSE

Division matin Salle n° B04
enr

Le 23 novembre 2010

PRÉSENTS: L'hon. Suzanne Côté

M^e Gary Rivard

DEMANDE OU REQUÉRANT(E)

M^e René Alexia

PRÉSENT(E) ABSENT(E)

DÉFENSE OU INTIMÉ(E)

PRÉSENT(E) ABSENT(E)

M^e _____

M^e _____

NATURE DE LA CAUSE Rc en prorogation de délai afin

GREFFIER Marie St-Jean de déposer une proposition

INTERPRÈTE _____ Demande à nouveau oui non

STÉNOGRAPHE

ouverture de l'audience
présentation des documents
réponses de part et d'autre
suspension de l'audience
travail de l'audience
propos de part et d'autre
P.O. jugement

On l'autorise l'intimé à déposer ses documents
Trillia inc. MDR contre LP et Guiseppe Fico
avec l'autorisation du juge le Tribunal
dispense de dépôt de documents de l'intimé
à quel: on peut déposer ainsi qu'on puisse
des documents au Québec - Canada
On peut le délai de production et de presenta-
tion de la preuve écrite:

9158
10100
11-11-36
11149

-2-

Le 23 décembre 81

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

District 500
N° 11-034877-101

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

Président Kellie IV
M. S. M. Rickett III

ENREGISTREMENT

M	Dist.	An	Mois	Jour	Cas.

Dist.	An	Mois	Jour	Cas.	Salle	Piste

RÉFÉRENCES

111741

Je prends à la décharge Président Kellie
inc. un délai supplémentaire jusqu'au
14 Janvier 82, Hôtel de Ville de Québec
une proposition;
John G. G.

Jean-Paul J.

L'Hon. Justice Gauthier J.S.

Fin de la séance

Chloé Hébert

